



À publier immédiatement

Communiqué

Desjardins fermera le guichet automatique à Saint-Édouard

Saint-Édouard, le 18 avril 2024 – Hier, le 17 avril 2024, la Caisse Desjardins des Moissons-et-de-Roussillon a informé par voie téléphonique le maire, M. Alexandre Bastien, de la décision du conseil d'administration de fermer le guichet automatique situé à Saint-Édouard.

Cette décision a été présentée comme une décision irréversible basée sur les études relatives à l'utilisation réalisées par la caisse. Selon eux, le guichet n'est pas rentable.

Le guichet doit être retiré en juin 2024, soit six mois avant la fin de leur bail actuel.

M. Bastien s'inquiétant de cette fin de service aux citoyens a été informé que Desjardins doit communiquer individuellement avec ses membres dans un proche avenir pour leur indiquer quels seront les alternatives.

“Des démarches seront entreprises auprès d'autres institutions financières afin de voir les possibilités d'obtenir un nouveau guichet pour la communauté” indique M. Bastien.

Pour obtenir de plus amples renseignements ou pour formuler une plainte, nous invitons les utilisateurs du guichet automatique à communiquer avec Desjardins au 450 632-2820.

Source : Édith Létourneau
Directrice générale et greffière-trésorière